Distance entre l'arabe écrit et l'arabe parlé : implications didactiques et enjeux culturels

Iman HAGGAG

Plidam, Inalco, imane.haggag@gmail.com

Résumé : Le présent article met l'accent sur la distance entre l'arabe standard et les différentes variations de la langue arabe. Il propose l'usage des sous-titres comme solution pédagogique qui pourrait aider l'enseignant à mieux combler le fossé entre l'arabe écrit et l'arabe parlé. Il pourrait sélectionner, en fonction du niveau des apprenants, des séquences variées contenant des indices pertinents, riches sur le plan tant linguistique que paralinguistique. Les supports sous-titrés utilisés à des fins didactiques peuvent ainsi réduire la distance entre l'oral et l'écrit en présentant la langue arabe dans tous ses états et dans toutes ses variétés.

Mots-clés : Distance, arabe standard/dialectale, didactique, sous-titrage, outils pédagogiques

« *Celui qui a doté les langues de grandes qualités,*
a confié à l'arabe le secret de la beauté »

Ahmed Chawqi

Introduction

La notion de distance joue un rôle primordial dans le processus de l'apprentissage de l'arabe langue étrangère. En effet, l'arabe présente l'un des exemples les plus marquants de « diglossie » [1]. Ce phénomène se caractérise par la coexistence au sein d'une même langue de deux niveaux ayant chacun une évolution historique et un statut socio-culturel différent. À la *fousha* (langue classique), considérée comme la forme haute ou supérieure de la langue s'oppose la '*amiyya* ou *darija* (langue usuelle ou dialectale) réservée à l'oral et à la vie privée. Ces deux formes de l'arabe existent en même temps et dans un même lieu : la première est présente dans les sphères officielles

1. Nous soulignons dans les pages qui viennent pourquoi certains spécialistes, notamment Joseph Dichy, s'opposent à l'usage du terme diglossie en favorisant plutôt le terme « pluriglossie » ou « polyglossie ».

littéraires, diplomatiques et religieuses, alors que la seconde est plutôt utilisée dans la vie de tous les jours. Dans le présent article, nous tenterons de jeter la lumière sur la perception de la distance entre l'arabe standard et les différentes variations de la langue arabe et de proposer des solutions pédagogiques qui pourraient aider l'enseignant et l'apprenant à mieux combler le fossé entre l'écrit et l'oral.

1 Qu'est-ce que l'arabe ?

L'arabe est une langue sémitique, comme l'hébreu et le syriaque. Il a connu, à partir du 7e siècle, une expansion remarquable lui permettant de se diffuser dans plusieurs continents. Actuellement parlée par environ trois cents millions de personnes, la langue arabe fait partie des langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, de la Ligue des États Arabes et de l'Union africaine. Le monde arabe est constitué de trois entités : le Machreq (le Proche-Orient) c'est-à-dire l'Égypte, la Syrie, le Liban, la Jordanie, la Palestine, l'Iraq ; le Maghreb c'est -à- dire la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, la Libye et la Mauritanie ainsi que la Péninsule arabique renfermant les pays du Golfe : l'Arabie saoudite, le Yémen, Oman, le Qatar, les Émirats arabes unis, le Bahreïn et le Koweït.

Dans les 22 pays qui composent le monde arabe, plusieurs variations d'arabe coexistent en même temps. L'usage de chaque variation dépend non seulement de l'appartenance géographique du locuteur, mais aussi du contexte dans lequel la communication se déroule. L'arabe standard est, dans une large mesure, commun à tous les pays arabes. C'est la langue enseignée dans les écoles de tous les pays arabes. Elle est également utilisée à l'oral dans la presse, dans les discours politiques et diplomatiques, dans la littérature, les conférences, les médias. Les dialectes sont utilisés uniquement à l'oral, dans les échanges de la vie courante. Les chansons, le théâtre, le cinéma, la radio et la télévision utilisent l'arabe dialectal régional qui diffère d'un pays à un autre.

L'arabe standard est une forme moins contraignante que l'arabe médiéval, mais plus formelle que les dialectes régionaux. *« Pour nous, cette variété [l'arabe standard] représente tous les usages actuels oraux et scripturaux de la langue arabe dans les contextes formels de communication. Elle se manifeste dans la littérature moderne et contemporaine depuis la Nahda [Renaissance]dans la production scientifique et académique. [...] Elle est donc amenée à relever les défis de la mondialisation pour devenir une véritable langue internationale ».* (Ibrahimi, 2017)

2 Quelle différence y a-t-il entre arabe classique, arabe standard, arabe moderne, arabe littéraire ou littéral et arabe dialectal ?

Dans son article intitulé : « Arabe standard et variations régionales, quelle formation pour les traducteurs arabophones ? », Héba Medhat-Lecocq postule que l'arabe standard constitue une "forme évoluée" ou une "version moderne" de l'arabe classique. Celui-ci est parfois appelé arabe littéral ou littéraire. En revanche, l'arabe dialectal est propre à chaque région, d'où l'appellation "arabe régional".

Published in : Argaud, E. ; Bellassen, J. ; Favaloro, F. B. (dir.) (2021), *Distance entre langues, distance entre cultures. Quelles incidences didactiques ?*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003638, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003638

En déclinant le concept de la diglossie de la langue arabe, Joseph Dichy opte pour le concept de "pluriglossie" ou "polyglossie" soulignant qu'au sein de cette même langue se trouve un ensemble de glosses ou variations. Le locuteur fait choix de la glosse la plus adéquate à la situation de communication.

Dichy distingue deux acquisitions d'une langue : un langage acquis à la maison et un langage acquis à l'école. "*Lorsque l'extension géographique est importante et que la culture véhicule des textes anciens [. . .], la distance entre langage acquis à la maison et langage acquis à l'école peut devenir importante*". (Dichy : 2017). L'arabe littéraire classique, n'est accessible, selon Dichy, qu'en compréhension. L'arabe standard moderne n'est utilisé oralement que dans des contextes formels.

Et voici quelques exemples (arabe standard /dialecte égyptien) que nous donnons afin d'illustrer cette distance entre le langage acquis à la maison (LAM) et le langage acquis à l'école (LAE) :

LAE : اذهب (izhab) / LAM : روح (rouh)
LAE : انتبه (intabeh)/ LAM : خلي بالك (khali balek)
LAE : انظر (onzor)/ LAM : بُص (bos)

Pour ce qui est des dialectes, le spécialiste souligne la *proximité* qui existe entre les variations régionales tunisienne, algérienne et marocaine d'une part, et les variations égyptienne, syrienne, libanaise, jordanienne, palestinienne, irakienne et soudanaise, d'autre part. Le "mélange" des registres chez un locuteur arabe utilisant dans un même énoncé l'arabe moderne et la variation régionale reflète, d'après Dichy, une double appartenance, à la fois communautaire et régionale. (Dichy : 2017). Par ailleurs, Héba Medhat-Lecocq met l'accent sur un phénomène significatif, à savoir l'intercompréhension entre les différents locuteurs arabes en dépit des différentes variations utilisées. (Lecocq : 2017).

3 Pourquoi apprendre l'arabe ?

L'arabe fait partie des langues les plus importantes dans le monde. Sur le plan économique, les pays du Golfe constituent une destination importante pour beaucoup d'entreprises internationales. Ceci sans compter la diversité touristique dans les différents pays arabes. Les étudiants désirent l'apprendre pour plusieurs raisons. Apprendre l'arabe, en tant que langue internationale, constitue un atout sur le plan professionnel. "*Je souhaite apprendre l'arabe pour avoir un profil qui se détache des autres,* dit une étudiante". Apprendre l'arabe permet également la découverte d'un patrimoine culturel riche sur les plans spirituel et littéraire.

4 Où enseigne-t-on l'arabe en France ?

En tant que langue vivante étrangère, l'arabe est enseigné en France dès le cycle élémentaire. Assurés par les enseignants ou par un assistant de langue dont les connaissances linguistiques et pédagogiques sont vérifiées, les cours d'arabe sont souvent enseignés uniquement en arabe standard dans les écoles. Cependant, "*85% des personnes qui apprennent l'arabe le font dans des structures privées*". (Barontini : 2007).

Published in : Argaud, E. ; Bellassen, J. ; Favaloro, F. B. (dir.) (2021), *Distance entre langues, distance entre cultures. Quelles incidences didactiques ?*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003638, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003638

De nombreuses écoles associatives sont fondées en dehors de l'Éducation nationale et sont destinées aux enfants des immigrants. Elles conçoivent leurs manuels et leurs programmes en fonction des besoins de leur public. En comparant le nombre des élèves qui apprennent l'arabe dans le cadre du service public et le nombre de ceux qui s'inscrivent dans des associations privées, Dichy avance que le rapport est entre 1 à 10 ou 1 à 14, en faveur des écoles associatives. « [*Ces chiffres*] *montrent à l'évidence toute la distance qui sépare la réponse institutionnelle de l'Éducation nationale des besoins qui se manifestent dans la société* ». (Dichy : 2003).

Pourquoi résiste-t-on à prendre en compte les dialectes dans l'enseignement de l'arabe ? À cette question, Dichy trouve quatre réponses :1 -L'esprit cartésien de l'administration de l'Éducation nationale n'aime pas la variation linguistique "qui fait désordre". 2- Le refus institutionnel dans le monde arabe de la prise en compte des dialectes dans l'enseignement de l'arabe. 3- Le discours de certains spécialistes appelant à considérer le dialecte maghrébin comme langue minoritaire en France (Caubet : 2003). 4- Les enseignants incapables de gérer l'intégration des dialectes dans les programmes.

Par ailleurs, l'arabe littéral est enseigné dans certaines universités françaises. À l'exception de l'Inalco, où le département Études arabes propose des enseignements de l'arabe dans toutes ses variations (arabe littéral et différents dialectes), l'enseignement des dialectes arabes dans les milieux universitaires est quasiment absent. Quels seraient les arguments de ceux qui plaident pour l'enseignement exclusif de l'arabe littéral ? Pour eux, l'arabe standard suffit pour constituer une base solide permettant de *communiquer* avec les arabophones, de *comprendre* plus ou moins les dialectes et de *lire* les œuvres représentant l'héritage culturel et littéraire du monde arabe. (Cheikh : 2010).

5 L'arabe est-il une langue difficile à apprendre ?

Pour un francophone, apprendre l'arabe peut paraître, au premier abord, assez difficile. Beaucoup d'apprenants se laissent décourager par un alphabet inconnu. Toutefois, une méthode conçue de manière simple, adaptée au niveau de l'apprenant et cohérente est susceptible de rendre l'apprentissage accessible et fructueux.

À vrai dire, nombreux sont les défis affrontés par les étudiants francophones désirant apprendre l'arabe langue étrangère. L'enseignant d'arabe langue étrangère, se trouve souvent confronté à des situations où l'étudiant, malgré ses efforts et sa bonne volonté, rencontre des difficultés touchant tantôt à la compréhension, tantôt à la prononciation, à la mémorisation du vocabulaire ou à l'usage correct des tournures syntaxiques. Les apprenants ont souvent des besoins pédagogiques, communicatifs et psychologiques que les méthodes traditionnelles ne réussissent pas à combler.

6 Le sous-titrage : une solution pédagogique ?

Le sous-titrage est généralement défini comme une technique cinématographique consistant à présenter sur la partie inférieure de l'écran un texte écrit dans le but de restituer le dialogue original des locuteurs. En faisant coexister version originale et présence textuelle du dialogue, le sous-titrage pourrait présenter une aide pédagogique à mul-

Published in : Argaud, E. ; Bellassen, J. ; Favaloro, F. B. (dir.) (2021), *Distance entre langues, distance entre cultures. Quelles incidences didactiques ?*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003638, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003638

tiples facettes. La redondance entre les différentes sources d'informations (association audio-vidéo-texte) pourrait être un atout pour une meilleure concentration fondée sur l'exploitation des capacités cognitives de l'apprenant par le biais de différentes stratégies d'apprentissage.

En effet, certains étudiants ont un style d'apprentissage qui correspond à un besoin de visualiser les mots prononcés. D'autres ont du mal à traiter l'information à partir du texte en l'absence d'une image qui l'illustre. Le texte du sous-titrage pourrait être utile pour cette catégorie d'apprenants ayant besoin de renforcer leur compétence de concentration à l'écoute et de compréhension auditive.

La présence quotidienne des apprenants devant les écrans des télévisions, des ordinateurs et des tablettes tactiles rend l'usage des outils multimédias une possibilité, voire une nécessité pour promouvoir la didactique des langues étrangères. Les apprenants du 21e siècle sont généralement des usagers d'Internet et sont, la plupart du temps, très avancés sur le plan du maniement des supports multimédias. Le sous-titrage et l'utilisation de films sous-titrés, dans le cadre de la didactique des langues étrangères, seraient susceptibles d'exploiter la passion des jeunes adultes pour ce type de supports dans l'objectif d'améliorer leurs compétences langagières.

En outre, le traitement multidimensionnel des informations pourrait accroître la motivation des apprenants à cause de la richesse du message des films sous-titrés. Le fait de regarder, d'écouter et de lire les films sous-titrés en langue étrangère aurait un effet positif sur les compétences des apprenants, ceci dans la mesure où ils leur permettent d'améliorer leurs performances linguistiques, et de contextualiser la langue et la culture étrangères, d'autre part. Ce qui a conduit certains chercheurs à considérer les films sous-titrés comme une mine d'or dont le potentiel n'est pas encore pleinement exploité.

Une vidéo sous-titrée choisie en fonction des objectifs pédagogiques bien établis constitue un instrument de découverte et de culture qui participe à l'enrichissement intellectuel et langagier des apprenants. Grâce à l'image et au texte du sous-titre, l'apprenant peut se mettre en contact avec les habitudes, les rapports entre les gens et la manière de se comporter des personnes appartenant à la culture étrangère. (Cintas : 2008).

Il reste à savoir comment exploiter un document sous-titré dans un cours de langue. *Quelle modalité de sous-titrage dont le rendement pédagogique serait le meilleur ?* Il existe deux modalités de sous-titrage : la modalité interlinguistique et la modalité intralinguistique (*cf.* la classification faite par Yves Gambier, 2007, *Sous-titrage et apprentissage des langues*). Dans la première modalité, la langue du texte n'est pas celle du dialogue. Il implique un double transfert : un transfert linguistique et un transfert de l'oral à l'écrit. Quant à la deuxième modalité de sous-titrage dite "intralinguistique", elle consiste en un passage de l'oral à l'écrit, tout en gardant la même langue du film. Au départ, ce type de sous-titrage était destiné aux personnes sourdes et malentendantes. Le sous-titrage intralinguistique est aussi utilisé à des fins pédagogiques. Dans cette optique, les sous-titres sont spécialement conçus comme des outils didactiques servant à améliorer et à promouvoir l'enseignement des langues étrangères. Pour atteindre cet objectif, le sous-titreur transcrit le dialogue entier, autrement dit,

Published in : Argaud, E. ; Bellassen, J. ; Favaloro, F. B. (dir.) (2021), *Distance entre langues, distance entre cultures. Quelles incidences didactiques ?*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003638, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003638

mot à mot, sans omettre ni répétitions, ni hésitations. Il s'agit ici d'une transcription fidèle du dialogue qui vise à aider les apprenants à suivre le même rythme que les paroles prononcées par les acteurs.

Afin d'améliorer la compétence de *production écrite*, l'enseignant pourrait recourir à une séquence (un journal télévisé, par exemple) dont la langue et les sous-titres sont en arabe standard (deuxième modalité : sous-titrage intralinguistique). Dans ce cas-là, l'apprenant bénéficierait de la possibilité de se concentrer sur l'orthographe des mots. Quant à la compétence de *communication orale*, elle pourrait être perfectionnée grâce à des séquences en arabe dialectal sous-titrées en français. Selon cette modalité dite interlinguistique, l'apprenant pourrait focaliser toute sa charge cognitive sur l'écoute des dialogues et la présence du texte en français (sa langue maternelle) servirait uniquement de support supplémentaire pour l'aider à mieux comprendre le sens du dialogue.

Le recours aux supports audiovisuels sous-titrées, selon les deux modalités complémentaires, pourrait faire partie du "programme idéal" auquel fait appel Dichy. Selon lui, « *L'idéal serait -en pure théorie- de mettre en œuvre un programme d'enseignement conçu en analogie avec la compétence de communication d'un locuteur arabe scolarisé. Cela consisterait à enseigner et un dialecte donné et l'arabe littéraire moderne, avec une ouverture en compréhension, sur l'arabe littéraire classique d'une part, et sur d'autres dialectes arabes de l'autre* ». (Dichy : 2003)

Il va de soi que le bon choix des séquences audiovisuelles utilisées est, à cet égard, nécessaire pour garantir la réalisation de l'objectif pédagogique prévu. Les séquences doivent être adaptées aux niveaux des apprenants. Il faut qu'elles soient de bonne qualité, à la fois, sur le plan auditif et visuel. Le sous-titrage, soulignons-le doit correspondre aux critères de la lisibilité et du temps de l'apparition du texte sur l'écran. Il faut également que les séquences soient simples, que leurs éléments visuels et sonores soient cohérents, ne soulevant point de problème par rapport à la compréhension et évitant toute difficulté d'ordre technique ou linguistique.

D'autant plus que les supports audiovisuels doivent offrir la possibilité d'exploiter les éléments culturels soigneusement choisis pour servir d'arrière-plan nécessaire à la compréhension du contenu sémantique des séquences. L'image animée accompagnée du texte du sous-titrage a l'avantage de présenter un document authentique et de vrais personnages dont le dialogue est mis en situation de communication. Afin d'aider les apprenants à surmonter la difficulté de l'écart entre l'écrit et l'oral, à s'approprier la langue et la culture étrangère, l'enseignant pourrait sélectionner, en fonction de leur niveau, des séquences variées contenant des indices pertinents, riches sur le plan linguistique (verbal) et paralinguistique (gestuel).

L'une des contraintes majeures qui rendent l'usage de ce type d'outils assez complexe est la *rareté des supports sous-titrés* ayant une bonne qualité sur les plans linguistique et technique. Le coût élevé et la longue durée de préparation de tels supports font que les individus ne peuvent pas assumer seuls cette responsabilité. Celle-ci incombe plutôt aux grands organismes concernés par la diffusion des langues et des cultures étrangères.

Published in : Argaud, E. ; Bellassen, J. ; Favaloro, F. B. (dir.) (2021), *Distance entre langues, distance entre cultures. Quelles incidences didactiques ?*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003638, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003638

7 Conclusion

Comme déjà souligné, l'aspect polyglossique de l'arabe peut constituer un obstacle et engendrer des problèmes émotionnels liés au fait que l'apprenant constate une différence entre l'arabe standard utilisé à l'écrit et la langue pratiquée oralement dans la vie quotidienne. Cela peut mener l'étudiant à croire que l'arabe est une langue loin d'être facile à apprendre.

Une méthode conçue pour l'enseignement de l'arabe langue étrangère (niveaux : débutant, intermédiaire et avancé) ayant recours à des supports sous-titrés utilisés à des fins didactiques pourrait aider l'apprenant à réduire la distance entre l'oral et l'écrit, en lui présentant la langue arabe dans tous ses états et dans toutes ses variétés.

Bibliographie

Barontini, Alexandrine (2007), « Valorisation des langues vivantes en France : le cas de l'arabe maghrébin », *Le français aujourd'hui, Vol 3, No 158 (Enseigner les langues d'origine), Armand Colin, France*, p. 20-27. DOI https://doi.org/10.3917/lfa.158.0020

Caubet, Dominique (2003), « Darija, langue de la modernité », *Estudios de dialectologia norteafricana y andalusi*, n° 7, p. 135-141.

Cheikh, Yahya (2010), « L'enseignement de l'arabe en France. Les voies de transmission »*, in Hommes et migrations, No 1288 (Langues et migrations. Pratiques linguistiques des migrants)*, p. 92-103. DOI https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.870

Diaz Cintas, Jorge (2008), « Pour une classification des sous-titres à l'époque numérique », *in* Lavaur, Jean-Marc ; Şerban, Adriana (dir.), *La traduction audiovisuelle, Approche interdisciplinaire du sous-titrage*, De Boeck, Coll. Traducto, Bruxelles, pp, 27-41.

Dichy, Joseph (2004), « La variation linguistique comme fait culturel : l'exemple de l'arabe et de son enseignement », *in* Min. de l'Éducation nationale, *Les contenus culturels dans l'enseignement des langues vivantes*, CRDP de l'Académie de Versailles, Coll. Les actes de la DESCO (Paris, 4-5 décembre 2003), Paris, p. 79-101.

Dichy, Joseph (2017), « Polyglossie de l'arabe et subsidiarité : au-delà des confusions entraînées par la notion de 'diglossie' », *in Medhat-Lecocq, Héba (dir.), Arabe standard et variations régionales : Quelle(s) politique(s) linguistique(s) ? Quelle(s) didactique (s)* ?, Archives contemporaines, Coll. PLID, Paris, p. 1-23.

Gambier, Yves (2007), « *Le sous-titrage et l'apprentissage des langues* », Linguistica Antverpiensia, No 6 (Remael, Aline ; Neves, Josélia, dir., *A tool for social integration ? Audiovisual translation from different angles*), Hogeschool Antwerpen, Hoger Instituut voor Vertalers en Tolken, Anvers, p. 97-113, https://lans-tts.uantwerpen.be/index.php/LANS-TTS/article/view/182/113

Taleb Ibrahimi, Khaoula (2017), « L'arabe standard, une langue en quête de reconnaissance et de promotion », *in Medhat-Lecocq, Héba (dir.), Arabe standard et variations régionales : Quelle(s) politique(s) linguistique(s) ? Quelle(s) didactique (s)* ?, Archives contemporaines, Coll. PLID, Paris, p. 25-31.

Medhat-Lecocq, Héba (2017), « *Arabe standard et variations régionales, Quelle formation pour les traducteurs arabophones ?* », *in Medhat-Lecocq, Héba (dir.), Arabe standard et variations régionales : Quelle(s) politique(s) linguistique(s) ? Quelle(s) didactique (s)* ?, Archives contemporaines, Coll. PLID, Paris, p. 113-127.

Published in : Argaud, E. ; Bellassen, J. ; Favaloro, F. B. (dir.) (2021), *Distance entre langues, distance entre cultures. Quelles incidences didactiques ?*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003638, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003638